

# **Certificat national de compétence**

## **Mandataire judiciaire à la protection du majeur**

### **module les contours de l'intervention et ses limites (18h)**

décret 2008-1508 du 30 décembre 2008, arrêté du 2 janvier 2009

---

## **la formation**

---

### **1. présentation**

- analyser le positionnement professionnel du mandataire
- cerner les limites de ses intervention
- connaître ses partenaires

### **2. formation théorique**

- connaître les méthodologies de communication professionnelle
- approfondir les relations avec le juge
- déterminer le cadre de la responsabilité professionnelle
- analyser le positionnement et la pratique professionnelle à partir d'exercices pratiques

### **3. durée**

Module de 18 heures réparties sur 1 session de 3 jours.

### **4. validation et certification**

Ce module est validé par une évaluation en fin de session. Cette validation entrainera la délivrance du Certificat National de Compétence de Mandataire Judiciaire à la Protection du Majeur (mention mesure judiciaire à la protection des majeurs), par le centre de formation au nom de l'Etat.